



INTRODUCTION

« *Le complexe médico-politique tend à supprimer la science pour engraisser et enrichir ceux qui sont au pouvoir. Et, à mesure que les puissants deviennent plus prospères, plus riches et plus intoxiqués par le pouvoir, les vérités dérangementantes de la science sont supprimées. Lorsque la bonne science est supprimée, les gens meurent* ».

Kamran Abbasi,
rédacteur en chef du *British Medical Journal*,
décembre 2020 [3]

L'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de covid est levé en France depuis le 1^{er} août 2022. Le 5 mai 2023, l'OMS a annoncé la levée de l'urgence de santé publique de portée internationale, sans toutefois décréter la fin de la pandémie. Le 11 mai, les États-Unis ont enfin levé leur propre état d'urgence sanitaire. La phase aigüe de la crise du covid qui a couru des premiers mois de 2020 aux premiers mois de 2023 est maintenant derrière nous.

Le retour critique sur cette période est déjà avancé, avec notamment quelques ouvrages qui ont rencontré le succès, en particulier ceux de Pierre Chaillot [51] et d'Alexandra Henrion-Caude [109], tandis que d'autres apportent un éclairage précieux sur cet épisode dans le registre des humanités, notamment ceux de Laurent Mucchielli [156] [157] [158]. Pour autant, ses conséquences sont appelées à marquer fortement les temps qui viennent. Le travail de documentation de cette crise doit donc se poursuivre.

Nous commençons dans cette perspective la publication d'une série d'ouvrages sous le titre général de *La Manufacture des pandémies*. Le terme de manufacture distingue ce récit de celui de Marie-Monique Robin dans un ouvrage au titre presque éponyme, *La Fabrique des pandémies* [182], où l'auteure, tout en dénonçant l'impasse biosécuritaire, soutient la perspective de nouvelles

pandémies causées par la destruction des écosystèmes. Dans cet ouvrage, nous nous intéressons à la gestion des pandémies dans les premières décennies du XXI^e siècle, celles de 2009 et surtout de 2019 qui constituent après examen deux épisodes sanitaires largement manufacturés. Nous avons précisé dans un ouvrage précédent traitant du risque collectif [65] le sens que nous donnons à ce qualificatif : si le risque renvoie à une forme ou un principe d'investissement de l'avenir¹, le risque manufacturé est intentionnel (en opposition au risque fortuit). Il prend la forme de projets, de productions préconçues pour être mises en œuvre dans un temps fini. Les deux pandémies de 2009 et de 2019 correspondent à deux épisodes de risque collectif manufacturé en ce qu'elles apparaissent comme deux constructions, en l'occurrence bâties par un petit cercle d'idéologues et de profiteurs contre la raison, contre la science, contre la démocratie et contre la population générale. Elles révèlent qu'une étroite oligarchie financière, industrielle, civile et militaire a pu imposer à des autorités publiques devenues partenaires ou complices deux expérimentations sur la population à l'échelle planétaire².

La série d'ouvrages de cette collection a une ambition un peu différente que d'en faire le récit. Il s'agit d'entrer dans une manufacture au sens physique du terme, à savoir une fabrique caractérisée par la qualité de sa main d'œuvre et capable de produire à l'avenir, presque à volonté, d'autres pandémies ou d'autres types d'événements susceptibles d'enfermer notre collectivité humaine dans un destin funeste. Les différents ateliers de cette manufacture maudite sont, tout d'abord, la « technologie ARN » et sa fabrique à « vaccins »³. Dans des ouvrages ultérieurs, nous proposerons de visiter la *preparedness* étasunienne et sa fabrique de frankenvirus destinés à un armement biologique pourtant interdit par les traités internationaux, l'école de la biosécurité et ses impasses socio-politiques, ses liens avec la biopolitique, le techno-scientisme et plus généralement le solutionnisme caractérisant le capitalisme thermo-industriel. Nous tâcherons enfin d'examiner d'autres modes de construction du risque sanitaire collectif qui ne sont pas moins scientifiquement fondés et politiquement désirables.

1 Cette acception du risque était dominante en France avant la Seconde guerre mondiale. On la trouve aujourd'hui dans l'expression « prendre son risque » et dans la poésie de René Char : « Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque. À te regarder, ils s'habitueront » (*Les Matinaux*. Paris, Gallimard, 1969).

2 Cet ouvrage traite presque exclusivement de la pandémie de 2019. Pour celle de 2009, consulter le Conseil scientifique indépendant n° 46 du 7 mars 2022, « Gestion de la grippe H1N1, l'industrie du médicament et la décision publique » (<https://www.conseil-scientifique-independant.org/reunion-publique-n46-du-conseil-scientifique-independant-du-07-03-2022/>), ainsi que « De la grippe A(H1N1) à la Covid-19 : l'OMS ne répond plus qu'aux industriels », AIMSIB, 27 mars 2022, <https://www.aimsib.org/2022/03/27/de-la-grippe-ah1n1-a-la-covid-19-loms-ne-repond-plus-quaux-industriels/>

3 Les « vaccins » à ARN sont maintenus entre guillemets tout au long de l'ouvrage car nous verrons plus loin que la « technologie ARN » n'est pas en mesure de produire des solutions répondant à la définition d'un vaccin et à nos attentes à leur égard.

Notre série d'ouvrages propose ainsi une contribution à l'élucidation collective d'une errance sanitaire qui concerne pour l'essentiel les pays occidentaux. Elle procède d'un effort de transparence visant à faciliter l'instauration d'un débat ouvert afin qu'un procès, quelle qu'en soit la nature, puisse en établir les faits, leur qualification juridique, les dommages, les responsabilités, les sanctions ainsi que nos capacités de réparation. Elle vise également à réactiver dans ce débat la question essentielle de l'intégrité de la décision publique, afin de limiter autant que possible son dévoiement par des puissances étrangères ou d'autres intérêts encore mal identifiés aujourd'hui.

Ce premier volume présente un argumentaire de fond sur l'inadaptation des « technologies ARN » au développement de vaccins. Il reprend et actualise l'Annexe 2 d'un précédent ouvrage⁴, entreprise rendue nécessaire par la persistance déraisonnable des autorités publiques à l'imposition mortifère de cette biotechnologie à la population mondiale. Nous verrons que ces techniques ne sont pas conçues pour produire une immunité active, mais pour faire fabriquer par des personnes – dans leur propre corps – une substance qui leur est étrangère. Les modifications de l'ARN par le fabricant n'ont qu'un seul objectif : la synthèse d'une quantité maximale de cette substance. En d'autres termes, ce qui est administré à la population générale N'EST PAS un vaccin : c'est d'ailleurs ce qu'expliquent les concepteurs de la méthode, Ugur Sahin et Katalin Karikó, dans leur article fondateur en date de 2014 : « La machinerie de la cellule transfectée est utilisée pour la traduction *in vivo* du message en la protéine correspondante, laquelle est le produit pharmacologiquement actif » [188]. Dans le cas des « vaccins », cette protéine est censée ressembler à un antigène, en l'occurrence une protéine virale exposée au système immunitaire. Mais cette production échappe à tout contrôle puisque le fabricant s'en remet aux capacités singulières de capture et de traduction de l'ARN modifié propres à la personne traitée. Or, non seulement la protéine ainsi traduite s'avère reproduire la plupart des effets pathogènes observés avec la protéine virale native, mais elle engendre également des phénomènes de cytotoxicité et d'auto-immunité. Enfin, les supports nucléiques de cette synthèse protéique sont eux-mêmes génotoxiques.

Que cette préparation délétère ait pu être expérimentée sous contrainte en population générale constitue pour le moins une défaillance générale du système de santé, des agences sanitaires et plus généralement de la décision publique. La transgression des règles, l'absence de transparence, l'appât du gain, la lâcheté des professionnels et des experts, l'inconstance morale des décideurs et la censure active des dissidents ont empêché qu'une information non corrompue parvienne à la population. De ce fait, cette technique de manipulation génétique continue d'investir d'autres applications du champ thérapeutique et étend désormais son domaine aux pesticides et à l'alimentation.

4 « Les vaccins génétiques et leurs risques », in *Influence et pandémies* [66, pp.186-198].